Motion du 9 mai 2012 de Mmes Maria Pérez, Salika Wenger, Brigitte Studer, Vera Figurek, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti, Sandra Golay, MM. Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek et Stefan Kristensen: «Crèches de nuit: pourquoi attendre encore cinq ans?»

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2012)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la diversité des métiers de nuit (pompier, ambulancier, police municipale, police cantonale, voirie, métiers de l'hôtellerie, métiers du spectacle);
- l'inégalité de traitement réservée aux familles confrontées aux horaires de nuit par rapport aux travailleurs de jour;

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier l'utilisation de structures existantes pour offrir un service de nuit à brève échéance;
- d'étudier toute autre aide destinée à ces familles aux horaires atypiques.